

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messenger suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 8

Artikel: Le "Messenger" à verte-rive : le Général Guisan m'a dit: "Je me retire sous ma tente"

Autor: Nicod, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La photo officielle du Général, dédiée de sa propre main

LE "MESSAGE" A VERTE-RIVE

Le Général Guisan m'a dit : *"me retire sous ma tente"*

C'était à la fin de juin 1943. Les sous-officiers de la Compagnie de grenadiers 2, fraîchement formée, étaient rassemblés sur deux rangs dans la cour de la grosse ferme Coillard, à Châtel-Saint-Denis. Entrés en service dix jours plus tôt, ils avaient connu une de ces « mises en forme » qui comptent dans la vie d'un soldat : gymnastique à haute dose, athlétisme, pas de course, marches forcées, marches d'endurance, tir, varappe et piste d'obstacles s'étaient succédés à une cadence hallucinante. Les grenadiers (que tout le monde, en Suisse, appelait les troupes de choc) devaient être la compagnie d'élite du régiment, et le capitaine ne se l'était pas fait dire deux fois : strict sans être méchant (passée l'heure de la déconsignation, il manifestait d'étonnantes qualités de boute-en-train), il ne laissait passer aucun accroc à la discipline...

Sur deux rangs donc, les sous-officiers grenadiers étaient figés au garde-à-vous. Devant eux, le buste

droit, le menton haut, le chef de l'armée, le général Guisan en personne, les inspectait. L'œil gris était pénétrant, perçant, assez froid ; mais la voix, ferme et rude, était chaude et sympathique. Les traits du visage, tirés, donnaient l'impression d'une grande fatigue ; si l'homme dans le rang avait pu percer les secrets du G.Q.G., il aurait probablement appris avec surprise que la situation internationale laissait, aux responsables de l'armée et du pays, peu de temps pour dormir. La bataille de Stalingrad venait de se terminer, et les événements en cours présentaient nombre d'aspects inquiétants.

Mais l'homme dans le rang a d'autres soucis — et d'autres joies. A peine les casquettes à lauriers avaient-elles disparu au prochain virage que les sous-off., d'un seul coup, éclatèrent de rire. Leur capitaine, le Terrible, s'était esquivé à une vitesse de super-grenadier en voyant apparaître l'avant-garde du Général. Motif : N'avait pas jugé bon, avant de se rendre à l'exercice, de

1. Rentrant l'été passé de son ancien domaine de Chesalles-sur-Moudon, le Général s'arrêta à Savigny sur l'invitation du syndic, qui n'est autre que le père de Cérés, la déesse des moissons de la Fête des Vignerons 1955. Par pure coïncidence se déroulait ce jour-là à Savigny l'annuelle et traditionnelle inspection d'arme et d'habillement. Aussitôt repéré, le Général fut convié à « superviser » l'inspection, ce qu'il fit aussitôt avec le sourire, engageant la conversation avec de solides landwehriens et scrutant de son œil perçant les canons des « mousquets » qui lui étaient présentés

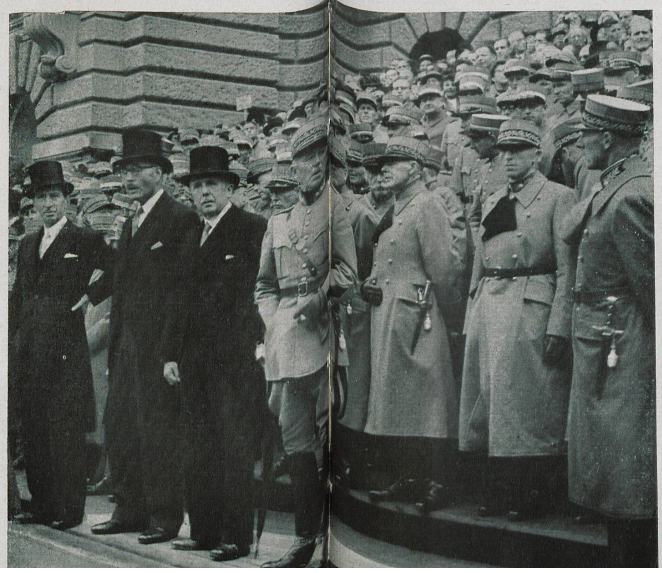
(Photos H. Wyden, Lausanne).

2. Le 19 août 1945, devant le Palais fédéral, à Berne, le Général, avant de « rentrer dans le rang », prenait congé de ses troupes. C'était la « Journée des drapeaux », ceux de toutes les unités suisses ayant défilé devant les plus hautes autorités civiles et militaires. De droite à gauche, au premier rang, le Général Guisan, les conseillers fédéraux de Steiger, Kobelt et Celio.

3. Le 27 février 1949, le Général rendait visite au village-frontière martyr de Saint-Gingolph (France), dont les autorités venaient de lui décerner la bourgeoisie d'honneur. De gauche à droite : le Général de Colignon, M. Zenoni, maire de Saint-Gingolph (France) le Général Guisan, M. Canet, préfet de Haute-Savoie, et M. Genignevoit, sous-préfet de Thonon.



Verte-Rive, résidence du Général et de Mme Guisan, vue du côté lac : une vaste maison dans un parc splendide.



Le 22 juillet 1949, le Général recevait dans les jardins de Verte-Rive le Maréchal de Lattre de Tassigny. Les deux hommes étaient liés par des sentiments d'estime et d'amitié réciproques.



se munir de son pistolet, et craignait une réprimande de notre grand chef à tous !

J'évoquais, l'autre jour, ce souvenir dans le bureau du Général, qui avait bien voulu accepter de recevoir — faveur des plus exceptionnelles, ainsi qu'on va le voir — l'envoyé spécial du « Messenger ».

— Votre histoire m'en rappelle une autre, me dit-il. Je passais un jour — c'était aussi pendant le service actif — dans un village, fribourgeois également, et je remarquai plusieurs compagnies en grande tenue, s'apprêtant visiblement à passer une inspection. Les officiers vérifiaient les coupes de cheveux de leurs hommes, ces derniers contrôlaient si tous leurs boutons étaient bien crochés, etc... Intrigué, je fais stopper la voiture — militaire, bien entendu, mais anonyme — qui me conduisait. S'approche un paysan bonasse qui se penche vers moi et me regarde dans les yeux, l'air curieux. Je lui demande le pourquoi de ces préparatifs. « Oh ! vous savez, me répond-il, il paraît que le Général est dans la région... Alors, tous ces gaillards, y se mettent sur leur trente et un ! » Bien entendu il ne m'avait pas reconnu...

Verte-Rive, résidence actuelle du Général et de Mme Henri Guisan, est une belle propriété sise entre l'ancienne avenue de Chamblandes (devenue avenue du Général-Guisan) et le lac, sur le territoire de la commune de Pully, mais à proximité immédiate du quai d'Ouchy et de la tour Haldimand. La maison, spacieuse, porte un peu la marque de l'époque qui la vit construire, mais le parc est splendide et, par-dessus la haie qui le sépare du sentier longeant le lac, la vue s'étend sur toute la côte française du Léman. C'est dans cette maison que naquit celle qui devait devenir Mme Guisan, et, c'est à la mort de son beau-père, vers 1903, que le futur général, alors paysan, vint s'y installer — en y amenant trois vaches, dont le lait se vendait vingt centimes le litre !

Aujourd'hui, il n'y a plus de vaches à Verte-Rive. Il y a quelques mois, deux chevaux occupaient encore l'écurie. L'un d'eux ayant dû être abattu, il ne reste plus que « Nobs », le fidèle ami du Général. D'ailleurs, « Nobs » était dans la cour lorsque je suis entré. Immobile, libre de tous liens, il m'a jeté un coup d'œil interrogateur, puis a détourné la tête. Je l'ai revu depuis le bureau où l'on m'a fait patienter quelques instants, et je le voyais encore depuis le bureau personnel du Général.

— Mon Général, ai-je dit, c'est bien « Nobs » qui est là, devant votre fenêtre ?

— C'est lui — et si vous le voyez si patient, c'est qu'il attend le sucre que je vais en général lui donner à cette heure. Mais aujourd'hui, il s'en passera, — il a tendance à devenir gourmand !

— Est-ce que vous le montez encore ?

— Pas ces jours-ci, car « Nobs » souffre d'une légère fourbure à l'antérieur droit — sans gravité d'ailleurs. Mais, en temps ordinaire, nous sortons presque tous les jours. Et notre itinéraire ne varie jamais : le quai d'Ouchy, Vidy, Dorigny, la plaine d'Ecublens, Saint-Sulpice et retour par la grève. Un peu plus d'une heure et demie, parfois deux heures : vous savez, je suis obligé de « faire » le quai au pas, à cause des piétons...

Pour que vous puissiez juger de cette performance — car c'en est une — que je vous dise que le Général a eu 82 ans l'automne passé, et que « Nobs », de son côté, ne compte pas moins de 32 printemps !



Lors du défilé de la 1^{re} Division, en avril de cette année, le Général et Mme Guisan étaient au premier rang de la tribune officielle.

Lors de chacun de ses anniversaires, le Général est l'objet de touchantes attentions de la part de la population. Ici, à l'occasion du 80^e anniversaire, une jeune Vaudoise lui remet des fleurs.

« Cheval, cheval, quand tu nous tiens ! », dit le chevalier d'Orgeix. Je crois que le cheval tient très bien le Général, qui apprit à monter à 8 ans, sur un cheval vendu à son père (médecin à Mézières) par un officier français interné avec l'armée Bourbaki.

— Mon Général, je sais que vous êtes très occupé. Mais — pardonnez cette indiscretion professionnelle — quelles sont vos occupations ? Conférences, missions, rédaction de mémoires, voyages ?

— Depuis que j'ai atteint mes 80 ans, j'ai fortement limité le nombre de mes conférences. Et, depuis mon 82^e anniversaire, j'ai renoncé définitivement à en faire. De même pour les interviews. J'ai fait une exception pour le « Messenger Suisse de Paris », qui n'est pas un journal comme les autres, et parce que vous m'étiez recommandé par mon ami, Bernard Barbey. Mais si je me laissais aller à accepter une autre proposition, je serais aussitôt pris dans un engrenage dont je ne pourrais plus me sortir. A mon âge, j'estime avoir gagné la paix et le calme auxquels nous aspirons, ma femme et moi. Il n'est pas question non plus de missions officielles : je ne remplis plus aucune fonction quelconque. On me fait, de temps à autre, l'honneur de me demander un renseignement ou un conseil, à titre purement amical et officieux, et parce que la grande majorité des hommes qui sont actuellement en place — je pense plus particulièrement aux membres de la Commission de défense nationale, organisme qui remplace le Général en temps de paix — ont servi comme officiers sous mes ordres. En dehors de cela, rien : pas de Mémoires non plus, l'essentiel de mes souvenirs et de mes impressions ayant été recueilli par Raymond Gafner qui en a fait un livre et une série d'émissions à la Radio. Il y a eu aussi mon Rapport au Conseil fédéral sur le service actif. Certaines pages de ce volume seraient, à n'en pas douter, du plus haut intérêt pour le grand public. Mais il ne m'appartient pas d'en disposer.

— Et les voyages ?

— Il m'arrive encore souvent de me rendre en Suisse alémanique, à de grandes manifestations ou aux assemblées de sociétés importantes. Mais, là aussi, j'essaie de me cantonner au strict minimum — ce qui n'est pas toujours facile, croyez-moi, car les organisateurs de réunions peuvent être très susceptibles... Je n'ai pas refait de grand voyage à l'étranger depuis que je me suis rendu, d'une part, en Afrique du Nord (de l'Égypte au Maroc, en passant par l'Algérie et la Tunisie), d'autre part, en France où j'ai fait une tournée de conférences devant les colonies suisses. Je tiens à le rappeler : j'ai eu un immense plaisir à faire ce voyage, et j'ai été vivement impressionné par le magnifique esprit qui anime toutes les colonies suisses de l'étranger.

— Et vous vous occupez toujours de la Fondation qui porte votre nom ?

— Bien entendu, mais il convient d'être précis : il y a trois associations : le Don national, au comité duquel j'appartiens ; le Fonds de secours pour les soldats dans la gêne, créé au début de la guerre pour venir en aide aux hommes tombés malades ou rendus invalides lors de leur service (le Fonds dispose d'un capital de 200.000 francs-suisse, qui n'est plus alimenté) ; et, enfin, la

(Suite page 14).

Le Général et Mme Henri Guisan dans le bureau personnel du Général, où ce dernier a reçu le correspondant du « Messenger ».

Photos J. Hayot, Presse-Diffusion, Lausanne.



(Suite de la page 5)

toujours la même chose, quand un clown se fâche. Attendez, vous n'avez rien vu, me dis-je. Je rejouai un petit morceau, lançai mon archet en l'air et le manquai au passage, volontairement. Apparemment furieux, je frappai du pied et fis claquer mes doigts. De grands rires accueillirent cette manifestation. Je sentais que j'avais mis la main sur un bon truc, mais je n'en prévoyais pas l'ampleur. Tout Paris en parla bientôt.



Ma qualité de Suisse me permet de dauber sur mon pays. Mais je ne le tolérerais pas de la part d'un autre.

L'histoire se passe — en Suisse — dans une ville que je ne veux pas nommer. J'avais à jouer et je venais d'arriver sur place lorsqu'un homme se présenta à moi et me demanda, avec courtoisie, si j'étais en possession de mon permis de travail pour la Suisse. Je pensai avoir mal entendu.

— Comment dites-vous ?

— Je voudrais votre permis de travail, s'il vous plaît.

— Mais ce n'est pas sérieux ! Aucun pays du monde ne réclame de permis de travail à un artiste ! Et, qui

plus est, vous me le demandez, à moi, dans ma propre patrie ?

Et je ne pus m'empêcher d'ajouter :

— Et Grock, même s'il n'était pas Suisse, Grock doit-il avoir un permis de travail ?

Dans ces cas-là, je peux le prendre de très haut.

— Je regrette, mais c'est le règlement. Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il vous faut verser une amende de cent cinquante francs. Cela, d'ailleurs, ne retire en rien l'obligation d'avoir un permis de travail en règle.

Cela me fit sortir de mes gonds.

— Ah, c'est comme cela ? Je ne passe qu'une journée chez vous et vous aurez vos cent cinquante francs ! Mais écoutez bien : je verserai le cachet que me vaudra ma représentation, intégralement, à la Croix-Rouge. Si les gens de votre service ont le triste courage de retirer leur part de cet argent destiné aux pauvres, il leur en cuira ! Retournez donc voir votre chef de service et saluez-le de ma part.

Il partit, l'échine basse.

Mais les deux mille francs que me coûtera cette leçon ne me semblèrent pas trop cher.

GROCK.

(Suite de la page 11)

Fondation Général-Guisan pour les soldats et leurs familles, créée sur mon initiative, et dont l'objectif était de créer un véritable village où les familles des soldats malades auraient pu habiter pendant que les pères étaient en traitement. Nous avons acheté à cet effet un terrain à Montana, mais les fonds n'étaient pas suffisants pour construire. Actuellement, les scouts campent sur ce terrain, et les intérêts de la Fondation (capital : environ 300.000 francs) permettent de financer l'apprentissage d'un certain nombre de jeunes gens méritants dont les pères ont été touchés par la maladie ou des accidents pendant leur service militaire.

— Pensez-vous retourner bientôt à Paris ?

— Je n'ai aucun projet de cet ordre. Par contre, à la fin de juillet et avant que vos lecteurs ne lisent ceci, j'aurai fait, avec Mme Guisan, un voyage en Yougoslavie. On lance, en effet, à Rijeka, un nouveau navire qui porte mon nom, et qui remplace un homonyme vétuste. Ce « Général-Guisan » appartient à une compagnie suisse, qui a son siège à Lausanne, il battra pavillon suisse..., et j'espère bien qu'on me donnera l'occasion de voir s'il navigue bien !

— Mon Général, vous cultivez aussi, je crois, l'art d'être grand-père ?

— Effectivement. Ma fille, qui a épousé un médecin installé à Berne, a un fils et une fille. Le garçon — dix-neuf ans et demi — entre aujourd'hui même à l'école de recrues de Monte-Ceneri, dans l'artillerie motorisée. Artilleur comme son père, et comme son grand-père

(Réd. : le Général)... Uniforme mis à part, il est étudiant-ingénieur au Poly de Zurich. Quant à sa sœur, qui a 18 ans, elle fait actuellement un séjour en Angleterre. Sinon, étant en vacances, elle serait certainement ici, à Verte-Rive...

Je sens passer dans la voix du Général un rien de regret. Sans aucun doute, il aime voir sa maison animée par des rires jeunes. Mais c'est son petit-fils dont il est le plus fier :

— De Monte-Ceneri (Tessin), il ne pourra naturellement pas venir me voir à Lausanne : le trajet est trop long. Mais je lui ai dit : « Le premier dimanche où tu rentreras à Berne, fais-moi signe. J'irai te voir dans ton uniforme. »

Au début de l'entretien, le Général avait tiré d'un bar subtilement camouflé dans la bibliothèque, sous des reliures de « Revue militaire suisse », un flacon au contenu ambré. J'ai replié mon bloc-notes, jeté un coup d'œil par la fenêtre (« Nobs » avait fini par rentrer chez lui), et écouté ce si jeune octogénaire conter force anecdotes. Permettez-moi de terminer sur celle-ci :

Pendant son dernier séjour parisien, le Général Guisan sort un beau matin de son hôtel et prospecte l'horizon pour trouver un taxi. Un employé (chasseur, groom ou portier) se précipite et, séduit sans doute par la belle tête et le port splendide de ce client, l'interpelle :

— Votre voiture, mon Prince ?

— Je regrette..., je n'en ai pas.

L'autre lui jette une grimace désabusée et rétorque :

— Ben alors, c'est comme moi !

Jean-Pierre Nicod.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIÈGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 91.306. — Dépôt légal : III-1957 N° 31/1957

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.